

Lettre ouverte

Paris, le 22 Juin 2009

V/Réf. : PC/EB/FC-D09034014

**Monsieur Pierre COHEN**

Mairie de TOULOUSE

Service de l'Urbanisme et de l'Environnement

1 Place des Carmes

31000 TOULOUSE

**Objet :** relevés de mesures de l'APAVE

Copie à :

- Monsieur le Maire de Toulouse,
- Madame BELAUBRE, Adjointe,
- CRIIREM,
- Madame MORASCHETTI

Monsieur,

Vous avez eu la courtoisie de nous adresser copie de votre courrier à Madame MORASCHETTI en date du 05 Juin 2009.

Nous avons le regret de vous confirmer que les documents produits par l'Organisme APAVE dans le domaine de la téléphonie mobile sont dénués de toute validité.

L'APAVE a publié un certain nombre de Rapports de mesures parmi lesquelles on trouve à diverses reprises le chiffre de 0,00 V/m.

Là, nous sommes au delà du domaine de l'in vraisemblable et carrément dans celui du comique.

C'est sur la base de tels documents que le Jugement du 2 Mai 2006 -XVIIème Chambre de Paris -, suivant en cela le réquisitoire du Procureur, confirme que des Rapports de mesures produits par des Organismes dont les opérateurs sont clients ont été entachés de manipulations et que cela est prouvé. Il en résulte que lesdits Rapports sont souvent invalides tant sur le plan technique que sur le plan scientifique.

De plus, toute confidentialité en est absente, l'APAVE, contrôleur, se trouvant généralement mandatée par le contrôlé.

Veillez croire, Monsieur, à toute notre considération.

Robin des Toits